

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 82 (1956)
Heft: 6

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse: 1 an, 26 francs
Etranger: 30 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 22 francs
Etranger: 27 francs
Prix du numéro: Fr. 1.60
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° II. 57 75, à Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnements, changements d'adresse, expédition à
Imprimerie La Concorde,
Terreaux 31, Lausanne

Rédaction
et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475
Administration de la S. A. du Bulletin Technique
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitiaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. H. Gicot, ingénieur; M. Waeber, architecte — Vaud: MM. F. Chenux, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. Cl. Grosgrin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. G. de Kalbermatten, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitiaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A.
(ASSA)



Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Quelques considérations à propos de l'étude des bétons du barrage de Mauvoisin*, par O. RAMBERT et C. RACINE, ingénieurs, Elektro-Watt S. A., Zurich. — **BIBLIOGRAPHIE.** — **LES CONGRÈS :** *Journées suisses d'études sur l'énergie nucléaire ; 5^{me} Conférence mondiale de l'Energie.* — **CARNET DES CONCOURS.** — **SERVICE DE PLACEMENT.** — **DOCUMENTATION GÉNÉRALE.** — **NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.**

QUELQUES CONSIDÉRATIONS A PROPOS DE L'ÉTUDE DES BÉTONS DU BARRAGE DE MAUVOISIN

par O. RAMBERT et C. RACINE, ingénieurs Electro-Watt S.A., Zurich

Introduction

La construction de grands barrages a grandement stimulé, au cours des dernières décennies, les recherches sur le béton. Les ouvrages ayant tendance à devenir toujours plus importants et plus sollicités, une étude approfondie du matériau de base est devenue techniquement et économiquement de plus en plus nécessaire et les moyens financiers qu'on devait — et pouvait — lui consacrer se sont considérablement accrus. Ainsi la Société des Forces motrices de Mauvoisin engage pour les essais de béton du barrage de Mauvoisin des dépenses d'environ un million de francs (soit 0,50 fr/m³ de béton mis en place), réparties sur les essais préliminaires et sur la construction, l'équipement et l'exploitation d'un laboratoire de chantier. Ces frais sont importants si on les prend pour eux-mêmes, mais si l'on considère qu'ils peuvent être couverts par une réduction de 7 à 8 kg/m³ seulement du dosage en ciment — réduction sans autre possible grâce à la mise au point et au contrôle suivi du béton — on se rend compte qu'ils restent dans des limites raisonnables.

Des essais de cette ampleur, tout en éclaircissant les problèmes particuliers relatifs à l'ouvrage, touchent nécessairement à un certain nombre de questions de principe que tous les constructeurs ont à résoudre. Même s'ils n'apportent pas d'éléments radicalement nouveaux dans les théories et les méthodes généralement admises, ils fournissent au spécialiste d'utiles points de comparaison et peuvent contribuer, par leur publication, au progrès de la technique du béton. C'est dans cet esprit que les auteurs ont repris et complété dans le présent article les considérations qu'ils ont faites dans leur rapport au 5^e Congrès des grands barrages¹.

Pour l'ingénieur qui s'occupe de béton, ce matériau est un sujet de fréquentes déceptions. Il s'efforce d'en déterminer telle caractéristique, et lorsqu'il lui semble l'avoir trouvée, des résultats ultérieurs viennent la

¹ O. RAMBERT et C. RACINE: *Les essais préliminaires de laboratoire sur le béton du barrage de Mauvoisin vus sous l'angle de l'influence des éléments fins, en particulier du ciment, sur quelques propriétés du béton.* Rapport n° 82 au 5^e Congrès des grands barrages, Paris, 1955.